



FORMATION SUR MESURE

Plan de formation

0,35 UEC

Rotation des cultures dans un contexte d'agriculture nordique

Description

La formation vise à approfondir les connaissances des participants sur les séquences culturales dans un contexte d'agriculture nordique. Peu d'information est disponible sur les rotations des cultures dans les régions périphériques du Québec. Ces régions sont caractérisées par des climats frais et humides et par des saisons de végétation relativement courtes, limitant ainsi le choix des cultures pouvant être implantées. Pour illustrer ce contexte particulier, des données provenant entièrement d'essais réalisés dans la région seront présentées dans cette formation.

Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront en mesure de mieux :

- identifier les contraintes et les avantages liés à la rotation;
- planifier et recommander une rotation dans un contexte d'agriculture nordique;
- communiquer aux producteurs les avantages de la rotation pour leur entreprise.

Contenu

- La rotation : mise en situation
 - Présentation du contexte des recherches effectuées
 - Démonstration de l'importance à accorder à la rotation des cultures
- L'expérimentation au Saguenay–Lac-Saint-Jean : des résultats de recherche
 - Les précédents culturaux : impact des légumineuses
 - Rotation de cultures annuelles
 - Rotation des céréales et des plantes fourragères
 - Le pois et le canola
- Conclusion et bilan du transfert des apprentissages

Clientèle visée

- Les agronomes
- Les techniciens agricoles et toutes autres personnes œuvrant dans le domaine agricole



Note

Attestation de participation

Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Contrôle des présences

Les activités sont offertes de telle façon que le CESAM contrôle la présence physique continue de chaque participant, tout au long de l'activité.